



JUSQU'À

3 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE

Offre de Noël SFR Power FIBRE ou THD et 60Go 4G+ :
Remise de 3€/mois pendant 12 mois pour l'achat d'une offre
SFR Power FIBRE ou THD et d'un forfait mobile 60Go 4G+



Offre valable du 19/11/2019 au 13/01/2020 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

■ Vous êtes nouveau client SFR mobile 60 Go 4G+ et fixe Power THD ou FIBRE

Jusqu'à 3 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 60 jours suivant votre achat.

- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR
- Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier
- Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :
 - Joignez une copie de toutes les pages de votre première facture mobile SFR avec un forfait 60Go 4G+
- Validez votre demande

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr

DOUBLE_CQT_ODR191119_v10003

Remise supplémentaire sur demande : offre sur demande valable en cas de nouvelle souscription d'un forfait 60Go 4G+ et d'une offre fixe SFR Fibre Power ou SFR THD Power entre le 19/11/2019 et le 13/01/2020. Demande à effectuer sur le site sfr.odr.fr. Remise mensuelle de 3€/mois pendant 12 mois appliquée sur l'offre fixe SFR Power après réception du coupon et des pièces justificatives (à transmettre dans les 60 jours suivant l'achat de la Box). Remise appliquée sur la facture mensuelle sous un délai de 5 semaines à compter de la réception de la demande, puis sur les suivantes. En cas de résiliation d'une des deux offres SFR ou des deux offres SFR ou de changement d'offre vers une offre SFR incompatible, perte du bénéfice de la remise.